



1840

LIVRET DES PARENTS

ECOLE

Héritage et Modernité

MARCQ INSTITUTION

RENTRÉE
2020 - 2021

SOMMAIRE

Le mot du Directeur de l'Institution	p. 3
Le mot du Directeur de l'École	p. 4
L'équipe pédagogique	p. 5
Informations pour le site de la Maternelle	p. 6
Calendrier	p. 6
Horaires et fonctionnement	p. 6
Matériel scolaire	p. 7
Suivi pédagogique	p. 8
Informations pour le site du Primaire	p. 9
Calendrier	p. 9
Horaires et fonctionnement	p. 10
Matériel scolaire	p. 10
Suivi pédagogique	p. 11
Les ouvrages scolaires	p. 12
Fournitures scolaires	p. 14
Collecte de données et Droit à l'image	p. 17
Pastorale Fiche d'engagement	p. 18
Administration Tarifs de scolarité	p. 19
Le règlement par prélèvement automatique	p. 21
Contributions volontaires	p. 22
Assurances	p. 23
Demande d'inscription aux transports scolaires	p. 25
APEL : Association des parents d'élèves	p. 27
Covoiturage	p. 30
Annexe	
Charte de l'infirmerie	p. 32
Memento 2020 – 2021	p. 34

Le mot du Directeur de l'Institution

Chers parents,

Vous trouverez dans ce livret de nombreuses informations qui vous seront utiles pour préparer la rentrée. Je vous invite à bien le lire et à le conserver précieusement.

Je souhaite vous convaincre qu'à la fin du mois d'août, tout sera prêt pour accueillir votre enfant. Nous serons heureux de retrouver nos anciens élèves après la pause estivale et de poursuivre avec bonheur le chemin engagé ensemble. Je tiens, à cette occasion, à remercier les parents de nos anciens pour leur fidélité et leur confiance.

Nous serons aussi impatients de découvrir et de guider les nouveaux élèves qui nous rejoignent. Nous veillerons à ce qu'ils soient heureux à Marcq Institution et y trouvent rapidement leurs marques.

Je veux enfin assurer nos élèves que, durant cette nouvelle année, nous ferons de notre mieux pour les aider à progresser et à se construire dans un environnement de qualité.

L'été va permettre à chacun de se ressourcer après cette année compliquée et inédite. Je vous souhaite de bien profiter de cette coupure pour vous reposer et partager des moments privilégiés avec vos enfants.

A vos côtés, nous poursuivrons à la rentrée notre action éducative pour faire de 2020-2021, une année belle et réussie.

Je vous souhaite un très bon été et vous assure de mes sentiments les plus dévoués.

Igor Le Diagon
Directeur de Marcq Institution

Le mot du Directeur de l'école

Madame, Monsieur,

Vous allez recevoir des documents pour préparer la rentrée 2020 et tous les services de Marcq Institution vous remercient, par avance, pour la rapidité de vos réponses. Ces renseignements nous sont précieux et nous permettront une collaboration étroite pour le plus grand bien de nos élèves. Nous utilisons notamment et régulièrement les adresses de messagerie, et nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer toutes modifications en cours d'année.

Voici donc le livret des parents ! Il est une mine d'informations essentielles pour une rentrée réussie : le calendrier, les règles à respecter, les listes de fournitures pour l'école élémentaire, le tablier, l'ARBS ... Nous attirons particulièrement votre attention sur les modalités d'inscription à l'ARBS. Vous recevrez d'autres informations à la rentrée : inscription activités sportives, chant choral et mini-school du mercredi. Celle-ci fonctionnera de la manière suivante :

- Un groupe pour les élèves de CE2/CE1 (priorité au CE2), séances le mercredi de 9h00 à 10h00.
- Les élèves de CM1 et de CM2 seront accueillis 2h00, de 10h00 à 12h00, en 2 groupes, toujours le mercredi, pour un travail sur la langue et pour des activités ludiques, le tout en anglais. N'hésitez pas à réserver ces créneaux dans vos agendas, les inscriptions seront lancées dès début septembre.
- Les 3 groupes ne pourront excéder 15 élèves. Il se peut que nous soyons amenés à refuser des inscriptions car trop tardives ou par manque d'appétences pour le travail en langues.

Je souhaite, à chacun, une excellente année 2020-2021, une année sereine, sans angoisse et sans les multiples interrogations qui ont marqué l'année en cours. Que vous soyez nouveaux dans l'Institution ou un peu plus anciens, n'hésitez pas à prendre votre place dans l'APEL. Cette année a été précieuse et riche de beaucoup d'événements extraordinaires, malgré le COVID 19. L'APEL a contribué à la réussite de multiples projets. Je profite de ce courrier pour remercier Monsieur Rezzai, président de l'Association, et tous les parents qui se sont engagés pour le plus grand bonheur de l'école et des élèves.

Les élèves, nous les avons bien vus grandir cette année, malgré toutes les difficultés. Qu'ils aient pu revenir en classe ou pas, nous les félicitons pour leur attitude, leur curiosité, les efforts qui leur ont permis de faire tant de découvertes. Les CM2 nous quittent, ils partent pour la grande aventure du collège. Qu'ils ne s'inquiètent pas, ils sont prêts !

Au nom de toute l'équipe des enseignants et des éducateurs de notre belle école saint Jean Bosco Notre Dame des Jeunes, je vous souhaite d'excellentes vacances pleines de repos et sérénité.

Pascal Bauw,
chef d'établissement

Equipe Pédagogique et éducative

Pascal Bauw : chef d'établissement de l'école Saint Jean Bosco Notre-Dame des Jeunes

Sophie Desreumaux : enseignante PS

Coordinatrice maternelle (accueille, oriente, accompagne la pédagogie, prend les décisions en l'absence du chef d'établissement)

Caroline Riffé : enseignante MS

Margaux Desmet : enseignante MS/GS

Martine Van Cleemput et Sophie de Miscault : enseignantes GS

Florence Lehut : assistante maternelle

Sylvie Becquart : assistante maternelle

Anne Rousseau : assistante maternelle

Sylvianne Willecomme : enseignante CP

Laurie Laude : enseignante CP

Francine Demeulemeester : enseignante CP

Catherine Poumaere : enseignante CE1

Elisabeth Bauw : enseignante CE1

Valérie Louvion : enseignante CE1

Marie Breillacq : enseignante CE2

Bertrand Williatte : enseignant CE2

Emmanuelle Baudens : enseignante CE2

Laurence Thuillier : enseignante CM1

Laurence Deléarde : enseignante CM1

Annick Alias et Laetitia Bauraind: enseignantes CM1

Sophie Marot et Isabelle de saint Pern : enseignantes CM2

Marie Meeuros et Estelle Auvray : enseignantes CM2

Catherine Leflaive : enseignante CM2

Constance Barbé : coordinatrice pastorale Maternelle, CP et CE1

Cédric Voisin : coordinateur pastorale CE2, CM1 et CM2

André Quénoy : professeur de sport

Christel Carlier : accueil, surveillances, secrétariat

Christine Dognin et Victoire Stecklelorom : surveillances études

Père Nicolas Burle : aumônier de Marcq Institution

Site de la Maternelle.

1 CALENDRIER

Vendredi 28/08/20

Affichage des listes des classes sur le site netbosco.free.fr

Lundi 31/08/20

Accueil des nouveaux élèves inscrits en maternelle dans les classes de 14h00 à 15h30 : une invitation précisera ces horaires.

Mardi 1^{er}/09/20

Rentrée des classes : GS à 9h00 et

MS à 9h30. Pour les PS, pour faciliter leur arrivée, 3 horaires : 10h00 pour les élèves dont le nom de famille commence par la lettre A jusque E. 10h15 pour ceux dont le nom de famille commence par la lettre E jusque Me, et 10h30 pour ceux dont l'initiale de leur nom de famille est comprise entre Mo et Z.

Vendredi 25/09/20

Assemblée générale de l'APEL saint Jean Bosco Notre-Dame des Jeunes à 8h30.

Dimanche 27/09/20 à 11h00

Messe de rentrée de l'école saint Jean Bosco Notre-Dame des Jeunes en la Grande Chapelle de l'Institution (avec Baptême de certains enfants préparés en 19/20). Cette messe sera suivie du pique-nique de l'APEL et de l'après-midi jeux en familles.

Mardi 06/10/20 à 18h30

Réunion parents professeurs site maternelle.

Vendredi 14/05/21

Le vendredi de l'Ascension est libéré par le Ministère de l'Education Nationale pour tous les élèves de France.

2 HORAIRES ET FONCTIONNEMENT

L'école est ouverte 4 jours par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

7h30 - 8h30 : garderie.

8h30 – 8h40 : les enseignantes accueillent les élèves dans les classes.

8h40 : fin de l'accueil et début de la classe (attention à bien respecter ces horaires).

11h45 : fin de la matinée. Les enfants sont récupérés en classe par les personnes responsables ou se préparent au service de restauration.



Site de la Maternelle.

2 HORAIRES ET FONCTIONNEMENT (suite)

De 11h45 à 13h20 : restauration avec Elior (voir ci-dessous les modalités d'inscriptions), temps de récréation, début de la sieste pour les PS.

13h20 – 13h30 : Les enseignantes accueillent les élèves externes.

13h30 : fin de l'accueil et début de la classe (attention à bien respecter les horaires).

16h30 : fin de la classe. Les enfants sont récupérés en classe par les personnes responsables ou se préparent au service de garderie.

18h00 : fin de la garderie. **Merci de bien respecter les horaires.**

RESTAURATION

Elle a lieu entre 11h45 et 13h20 en deux services. Les repas sont préparés sur place dans la cuisine de Marcq Institution par la société Elior et livrés ensuite sur le site de la maternelle. Les inscriptions sont valables pour un trimestre. Il est possible de choisir 1.2 ... journée(s) fixes par semaine. Tout changement d'organisation ne peut se faire que pour le prochain trimestre (après les vacances de Noël et de Pâques). Celui-ci doit être notifié par écrit dans les délais qui vous seront communiqués (15 jours avant la fin du trimestre).

Toute absence de 4 jours consécutifs pour maladie vous permettra de recevoir un remboursement des frais (sauf charges fixes).

Des cantines exceptionnelles sont possibles. Il vous suffira de faire une demande écrite le matin même. Ces repas exceptionnels seront facturés 6.15€.

Enfin, une commission APEL accompagnera l'équipe pédagogique de l'école et nous permettra d'affiner les choix de notre partenaire Elior et de mettre en place quelques animations.

GARDERIES

Les inscriptions régulières à la garderie du matin (à partir de 7h30) et du soir (jusque 18h00) s'effectuent grâce à la fiche de renseignements d'été. Il est possible à chaque trimestre (après Noël et Pâques) de modifier ces inscriptions. Le coût de ces garderies régulières est de 1.50 € pour le matin et de 3.00 € pour le soir. Il s'élève à 2,00 € et 3.50 € en cas de garderie exceptionnelle, respectivement pour le matin et le soir.

3 MATERIEL SCOLAIRE

FOURNITURES SCOLAIRES

Nous vous demandons de fournir dès la rentrée aux enseignantes :

Un petit sac au nom de l'enfant avec des vêtements de rechange pour toutes les classes.

Une boîte de mouchoirs en papier.

Pour les élèves qui déjeunent au restaurant scolaire : l'école fournira, cette année, les bavoirs et les serviettes de tables.

Toutes les autres fournitures scolaires sont achetées par l'établissement.

Site de la Maternelle

TABLIERS

Le port du tablier est obligatoire sur le site Saint Jean Bosco Notre-Dame des Jeunes. Pour le site de la maternelle, aucun modèle n'est imposé. Cependant, merci de le personnaliser en indiquant le prénom de l'enfant sur le devant : soit en apposant une étiquette thermocollante, soit en le brodant. Durant l'année scolaire, les élèves arriveront en classe avec leur tablier et rentreront le soir chez eux avec celui-ci. Ils le porteront donc toute la journée.

4 SUIVI PEDAGOGIQUE

La maternelle correspond au cycle I, celui des apprentissages premiers. De nouveaux programmes sont appliqués depuis la rentrée 2015. Des apprentissages sont mis en place au quotidien par les enseignants, et tous les projets qui animent l'école ont des finalités éducatives et pédagogiques.

« L'école maternelle soutient et favorise un développement global des enfants à la fois affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif, et elle les initie aux différents moyens d'expression et à des formes culturelles variées tout en contribuant à la construction des valeurs partagées. » BO 2015

L'équipe pédagogique vous communiquera les progrès de votre enfant grâce à des grilles d'évaluations des compétences. Vous les recevrez deux fois dans l'année : elles indiqueront le positionnement de votre enfant dans ses apprentissages.

ABSENCES.

L'école maternelle est désormais obligatoire, et donc :

La fréquentation scolaire est une obligation et la loi fixe la liste des absences légitimes (un départ anticipé en vacances n'en est pas un).

Merci donc de vous conformer au calendrier des congés pour vos départs en week-end ou en vacances. Sauf motif véritablement exceptionnel, les absences ne sont pas autorisées. Dans tous les cas, une demande écrite est à adresser à l'école en respectant les délais nécessaires. Toute absence non motivée sera consignée dans un registre qui pourra être transmis à l'Inspection Académique.

Si votre enfant est souffrant, nous vous demandons, au contraire, de le garder à la maison.

5 ASSURANCES.

Tout accident doit être déclaré dans les plus brefs délais auprès de l'infirmerie. Pour les parents assurés sociaux, il suffit de transmettre les feuilles de soins à la caisse de la sécurité sociale et, dès réception des bordereaux de remboursement, de déposer l'original au Secrétariat du Collège. La compagnie d'assurances versera le reliquat. L'assurance ne couvre, en aucun cas, le vol de tout objet de valeur (calculatrices, montres...).

Site de l'école élémentaire.

1 CALENDRIER

Jeudi 27/08/20 de 13h30 à 17h00

Les parents viennent chercher les collections de manuels scolaires préparés par l'ARBS. Attention, il n'y aura pas de distribution en classe par les enseignants.

Vendredi 28/08/20

Affichage des listes des classes sur le site <http://netbosco.net>



Lundi 31/08/20

Accueil des nouveaux élèves à 14h pour les CP et à 15h30 pour les CM et CE.

Le point de rendez-vous se fait devant l'école. Si vous avez plusieurs enfants dont un CP, prière de venir avec la fratrie à 14h. Pour tous, un goûter sera offert.

Mardi 1^{er}/09/20

Rentrée des classes : CM2 à 8h45 - CM1 et CE2 à 9h00 - CP et CE1 à 9h15.

Vendredi 25/09/20

Assemblée générale de l'APEL saint Jean Bosco Notre-Dame des Jeunes à 8h30.

Dimanche 27/09/20 à 11h00

Messe de rentrée de l'école saint Jean Bosco Notre-Dame des Jeunes en la Grande Chapelle de l'Institution (avec Baptême de certains enfants préparés en 19/20). Cette messe sera suivie du pique-nique de l'APEL et de l'après-midi jeux en familles.

Mardi 29/09/20 à 18h30

Réunion parents professeurs site élémentaire.

Vendredi 14/05/21

Le vendredi de l'Ascension est libéré par le Ministère de l'Education Nationale pour tous les élèves de France.

Site de l'école élémentaire.

2 HORAIRES ET FONCTIONNEMENT

L'école est ouverte 4 jours par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

7h30 - 8h45 : Accueil.

8h45 – 12h00 et 13h30 -16h30 : temps de classe.

12h00 – 13h30 : temps de restauration et récréation.

16h30 : sortie ou début des études.

RESTAURATION

Elle a lieu entre 12h00 et 13h30 en formule self. Les repas sont préparés sur place dans la cuisine de Marcq Institution par la société Elios et livrés ensuite sur le site de l'école élémentaire. Les inscriptions sont valables pour un trimestre. Il est possible de choisir 1.2 ... journée(s) fixes par semaine. Tout changement d'organisation ne peut se faire que pour le prochain trimestre (après les vacances de Noël et de Pâques). Celui-ci doit être notifié par écrit dans les délais qui vous seront communiqués (15 jours avant la fin du trimestre).

Toute absence de 4 jours consécutifs pour maladie vous permettra de recevoir un remboursement des frais (sauf charges fixes).

Des cantines exceptionnelles sont possibles. Il vous suffira de faire une demande écrite le matin même. Ces repas exceptionnels seront facturés 6.15 €.

Enfin, une commission APEL accompagnera l'équipe pédagogique de l'école et nous permettra d'affiner les choix de notre partenaire Elios et de mettre en place quelques animations.

ETUDES (attention, nouvelle organisation pour cette rentrée)

Deux études sont proposées, la première jusque 17h20, la seconde jusque 17h45.

Les parents optent soit pour un forfait étude sur le trimestre : coût 2.20 € ou 2.50 € par jour selon l'horaire. Pas de changements en cours de trimestre sauf circonstances particulières. Pas de remboursement pour absences sauf circonstances spéciales.

Ou, les parents optent pour des inscriptions exceptionnelles : tarif 3.50 € à donner le matin de l'inscription directement à Mme Carlier.

APC (activités pédagogiques complémentaires)

Après la classe, de 16h30 à 17h30, une activité pédagogique complémentaire pourra être organisée pour certains élèves. Si votre enfant est concerné, son enseignant prendra contact avec vous et l'invitera à cette activité.

3 MATERIEL SCOLAIRE

FOURNITURES SCOLAIRES

Vous trouverez les listes de fournitures à la page 14.

Site de l'école élémentaire.

TABLIERS

Le port du tablier est obligatoire sur le site Saint Jean Bosco Notre Dame des Jeunes.

Pour le site de l'école élémentaire, du CP au CM2, nous avons choisi un modèle unique, proposé en 5 tailles (6 – 8 -10 – 12 ou 14 ans) au prix unique de 20 €. Vous devez le commander sur le site de l'APEL : netbosco.org.

Vous pouvez dès la fin juillet commander votre tablier pour l'année prochaine. Celui-ci sera livré à l'école et distribué aux enfants les premiers jours de rentrée.

Durant l'année scolaire, les élèves arriveront en classe avec leur tablier et rentreront le soir chez eux avec celui-ci. Ils le porteront donc toute la journée, sauf pour les séances d'EPS. Le site de commande restera ouvert tout au long de l'année et vous permettra de passer commande au fur et à mesure de vos besoins.

4 SUIVI PEDAGOGIQUE

Chaque semaine, les parents sont invités à signer les cahiers d'évaluations de leurs enfants. Un bulletin (notes / moyenne de la classe) sera délivré trois fois dans l'année. Le LSU (livret scolaire unique) qui recense le degré d'acquisition des compétences vous sera proposé deux fois dans l'année, en janvier et en juin.

ABSENCES.

La fréquentation scolaire est une obligation et la loi fixe la liste des absences légitimes (un départ anticipé en vacances n'en est pas un).

Merci donc de vous conformer au calendrier des congés pour vos départs en week-end ou en vacances. Sauf motif véritablement exceptionnel, les absences ne sont pas autorisées. Dans tous les cas, une demande écrite est à adresser à l'école en respectant les délais nécessaires. Toute absence non motivée sera consignée dans un registre qui pourra être transmis à l'Inspection Académique.

5 ASSURANCES

Tout accident doit être déclaré dans les plus brefs délais auprès de l'infirmerie. Pour les parents assurés sociaux, il suffit de transmettre les feuilles de soins à la caisse de la sécurité sociale et, dès réception des bordereaux de remboursement, de déposer l'original au Secrétariat du Collège. La compagnie d'assurances versera le reliquat. L'assurance ne couvre, en aucun cas, le vol de tout objet de valeur (calculatrices, montres...).

Les ouvrages scolaires (ARBS) – école élémentaire

Il vous faut commander / acheter les ouvrages scolaires sur le site de l'ARBS pour en bénéficier. **Avant le 15 août** pour pouvoir les retirer à l'école. Voir les modalités à la page suivante.


ARBS pour l'école élémentaire :

Dans le restaurant scolaire de l'école

Les ouvrages scolaires sont récupérés par les parents le **jeudi 27 août**.

CP de 13h30 à 14h00 - **CE1** de 14h00 à 14h30

CE2 de 14h30 à 15h15 - **CM1** de 15h15 à 16h00 - **CM2** de 16h00 à 17h00



ARBS

PARTENAIRE
DE VOTRE
ÉTABLISSEMENT

POUR VOS
MANUELS SCOLAIRES

COMMANDE DE VOTRE PACK EN LIGNE
LIVRAISON À LA RENTRÉE
RACHAT EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

www.arbs.com

ARBS – Les modalités (pour l'élémentaire)



ARBS EST PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE POUR LA COMMANDE DE VOTRE PACK LIVRES



01

Je commande mes livres en ligne

Vous sélectionnez et personnalisez le pack validé pour votre établissement et votre classe.



02

Je règle ma 1^{ère} échéance

Nous facilitons le paiement de vos livres via un règlement en deux échéances. À la commande, vous ne payez que la première et votre adhésion annuelle de 6€.



Je récupère mon pack livres à la rentrée



03

Je revends mes livres

À la fin de l'année, dans votre établissement, vous revendez vos manuels aux équipes ARBS présentes sur place.



04

Je ne paie pas la 2^{ème} échéance

Si vous nous revendez l'ensemble des manuels de votre pack livres, en bon état, vous ne payez pas la seconde échéance.

COMMANDEZ SUR NOTRE SITE WWW.ARBS.COM



UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ?



Assistance en ligne
sur www.arbs.com



03 20 72 10 43 (Appel gratuit)
9h00 - 17h30 de Juin à Septembre



Accueil sur rendez-vous
à prendre depuis notre site internet
pour tout déplacement dans nos locaux

AYEZ L'ESPRIT TRANQUILLE !

Pour une livraison gratuite dans votre établissement, pensez à commander avant le 15 août !
Après cette date, toutes les livraisons se feront en point relais.

Fournitures scolaires pour l'école élémentaire. CP rentrée 2020.

1 gomme blanche
1 paire de ciseaux
1 pochette de 12 crayons de couleur
1 pochette de feutres
2 crayons de bois gris + 1 porte-mines *
1 bon taille-crayons avec réservoir
6 Bics pointe fine (2 rouges, 2 bleus, 2 verts)
4 gros stick de colle *
1 règle plate graduée en plastique de 20 cm
4 feutres Velleda (2 rouges + 2 bleus)*
1 ardoise Velleda avec chiffon
1 pochette de feuilles Canson blanches 180 gr (24 X 32)
2 protège-documents (1 bleu, 1 rouge), 50 pochettes, 100 vues
1 surligneur jaune
2 trousse
1 grand cartable contenance cahiers 24 X 32 pas de sac à dos ni de sac à roulettes
2 boîtes de mouchoirs
1 petite boîte pour rangement de bons points et d'images
1 maillot de bain (en mars)
1 bonnet de bain de préférence en tissu (en mars)
Vêtements et chaussures de sports

* à renouveler régulièrement

L'année de CP est la première année où les enfants doivent gérer personnellement leur matériel. Vous pouvez les aider en marquant chaque objet de leur nom et en vérifiant la trousse chaque week-end : les crayons, les feutres et la colle s'usent vite ...

Le cartable et les fournitures sont à apporter le jour du goûter d'accueil (avant la rentrée).

Eviter les gadgets mais respecter la liste avec précision.

Il est possible d'acheter ces fournitures scolaires en ligne (via [scoleo.fr](http://www.scoleo.fr)). Attention, cependant à vérifier vos achats avec cette liste. Certains produits sont à acheter à part (trousse, agenda, mouchoirs ...)

Il vous est possible de commander directement ces fournitures depuis le site de notre partenaire :

SCOLEO : <http://www.scoleo.fr/>



Fournitures scolaires pour l'école élémentaire

CE1 – rentrée 2020

- Bics pointe fine (4 couleurs séparées)
- crayon de bois HB
- taille-crayons
- gomme
- 1 trousse
- double-décimètre plat
- colle stick
- ardoise Velleda + feutres fins + effaceur
- 12 crayons de couleurs et 12 feutres sans parfum dans une trousse
- ciseaux bouts ronds
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 cartable léger sans roulettes
- 1 pochette élastique 24X32

Tout doit être marqué au nom de l'enfant
Merci de remplacer le matériel au fur et à mesure de son usure.

Il est possible d'acheter ces fournitures scolaires en ligne (via scoleo.fr). Attention, cependant à vérifier vos achats avec cette liste. Certains produits sont à acheter à part (trousse, agenda, mouchoirs ...)

CE2 – rentrée 2020

Ne pas acheter d'agenda (fourni par l'école)

- 1 multivue 100 pochettes
- 1 stick de colle,
- 1 crayon de bois HB, 1 gomme blanche
- 1 taille-crayons dans une boîte
- bics pointe fine (4 couleurs séparées), sans fantaisie
- 1 paire de ciseaux bouts ronds
- des feutres et des crayons de couleurs dans une trousse
- ardoise Velleda + feutres fins + effaceur
- dictionnaire Larousse Junior 7-11 ans (pas maxi-débutants, pas Larousse poche) = le même que celui des élèves de SJBNDJ présents en CE1
- 2 chemises élastiques 21 X 29,7 : 1 rouge et 1 verte
- 1 rouleau essuie-tout
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 2 surligneurs (jaune et vert)
- 1 compas avec mine, 1 équerre plastique 60°,
- 1 règle plate 30 cm en plastique, non flexible, pas de métal.
- 1 tablier ou vieille chemise pour peinture

Merci de remplacer le matériel au fur et à mesure de son usure.
Tout doit être marqué au nom de l'enfant

Il est possible d'acheter ces fournitures scolaires en ligne (via scoleo.fr). Attention, cependant à vérifier vos achats avec cette liste. Certains produits sont à acheter à part (trousse, mouchoirs ...)

Fournitures scolaires pour l'école élémentaire

CM1 – rentrée 2020

Ne pas acheter d'agenda (fourni par l'école)

- 1 petite règle plate + 1 règle 30 cm (en plastique, non flexible, pour les 2, pas de métal)
- 1 cahier 17 X 22 grands carreaux 100 pages
- feuilles simples perforées, petit format, grands carreaux (50 feuilles)
- 1 petit classeur souple
- 1 chemise à élastique 24 x 32
- 1 stick de colle de 40 g (en prévoir au moins 5)
- 1 crayon de bois HB, 1 gomme
- 1 taille-crayons dans une boîte
- 1 stylo encre bleue effaçable et cartouches, 1 effaceur d'encre ou stylo frixion + recharges
- 1 paire de bons ciseaux
- 1 compas, 1 équerre,
- 1 trousse feutres et de crayons de couleurs
- 1 ardoise Velléda + 4 feutres Velléda (rouge, bleu, vert, noir) + brosse Velléda ou chiffon
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 surligneur vert fluo et 1 surligneur jaune fluo
- 1 pochette Canson (21 X 29,7 blanc, 224 g)
- 1 pochette Canson (24 X 32 couleurs)
- 3 bics ou stylo frixion + recharges (vert, noir, rouge). Pas de feutres.
- 1 dictionnaire LAROUSSE JUNIOR (comme celui des CE2 de SJBNDJ)

Prière de marquer chaque objet au nom de l'enfant.
Merci de remplacer celui-ci au fur et à mesure de son usure.

Il est possible d'acheter ces fournitures scolaires en ligne (via scoleo.fr). Attention, cependant à vérifier vos achats avec cette liste. Certains produits sont à acheter à part (trousse, mouchoirs ...)

CM2 – rentrée 2020

- 2 surligneurs de couleurs différentes
- 2 grandes chemises avec élastiques 24X 32
- 1 cahier 17X22, réglure Sieyès
- 1 équerre, 1 compas, 1 règle plate 30 cm (en plastique)
- 1 stick de colle, 1 paire de ciseaux
- 1 crayon de bois HB, 1 gomme, 1 porte-mine
- 1 taille-crayons dans une boîte
- 4 bics séparés (rouge, vert, noir et bleu) (pas de feutres)
- 1 stylo plume, cartouches d'encre bleue effaçable, 1 effaceur d'encre ou stylo frixion (effaçable)
- 1 boîte de feutres + 1 boîte de crayons de couleurs
- 1 ardoise Velléda + plusieurs feutres Velléda de différentes couleurs + chiffon (ou brosse)
- 1 chiffon
- 2 boîtes de mouchoirs
- agenda scolaire : 1 page par jour
- 1 souris effaceur (roller de correction)

Prière de marquer tout le matériel au nom de l'enfant.
Merci de remplacer le matériel au fur et à mesure de son usure.

Il est possible d'acheter ces fournitures scolaires en ligne (via scoleo.fr). Attention, cependant à vérifier vos achats avec cette liste. Certains produits sont à acheter à part (trousse, agenda, mouchoirs ...)

Clause générale informatique et libertés **Relative à la collecte de vos données** **Régime général de protection des données (RGPD)**

Finalités des traitements de vos données

Les informations que nous collectons pendant les inscriptions et les réinscriptions, que ce soit au format papier ou numérique, sont destinées à assurer la gestion administrative et pédagogique, le suivi en ligne de la scolarité des élèves et à vous communiquer nos événements.

Destinataires

Une partie des informations sont confiées aux partenaires ou organismes suivants : APEL de l'Institution, Association des Anciens, notre imprimeur INFOCAP qui édite la revue « Marcq Institution - Notre Vieux Collège », Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, Association Gabriel (Gestion Associée des Bases et Réseaux d'Information de l'Enseignement Libre), Maire de la commune dans laquelle résident vos enfants, Direction diocésaine et Ministère de l'Education Nationale.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 consolidée par le RGPD du 25 mai 2018 et relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir à tout moment des précisions, communication, rectification ou suppression des informations vous concernant, en vous adressant à notre délégué à la protection des données dpd@marcq-institution.com

Droit à l'image

L'établissement fait paraître une revue de qualité (Marcq Institution – Notre Vieux Collège) chaque semestre et tient à jour son site Internet www.marcq-institution.com afin de valoriser les projets et les engagements des personnes dans un cadre pédagogique et ou institutionnel.

En raison du très grand nombre d'élèves, plus de 3000, et afin de faciliter la gestion du droit à l'image de vos enfants nous avons pris la décision de nous organiser ainsi :

- Nous considérons par défaut que les parents donnent leur consentement de principe pour que leur(s) enfant(s) puisse(nt) être pris en photo ou en vidéo, individuellement ou en groupe, dans le cadre des divers projets de Marcq Institution.
- Dans le cas contraire nous vous demandons de renseigner le talon ci-dessous afin que nous puissions respecter fidèlement votre volonté. Nous vous demandons d'en informer vos enfants afin qu'ils puissent le signaler le moment venu.

EXERCICE DU DROIT A L'IMAGE POUR MON (MES) ENFANT(S)

Je, soussigné(e), ne souhaite pas que l'image de mon ou mes enfant(s) soit utilisée dans le cadre des projets de Marcq Institution.

Pour faire valoir ce que de droit.

Date et Signatures des deux parents obligatoires

Talon à remettre à l'accueil de l'établissement avec les autres circulaires comprises dans ce livret que vous voudrez bien renseigner

Cette circulaire est à déposer à l'accueil de l'Institution dans une enveloppe à votre nom

Pastorale Fiche d'engagement

CATECHESE CE2 — CM1 — CM2

Les enfants ont besoin de vous !

Plusieurs objectifs :

- ⇒ Parcourir la Bible par une catéchèse enracinée dans la Parole de Dieu
- ⇒ Découvrir la foi chrétienne en faisant une expérience d'Eglise
- ⇒ Vivre des temps de prière
- ⇒ Varier les pédagogies pour les rendre plus actives : chants, découverte d'œuvres d'art, culture religieuse.

Nous avons besoin de catéchistes, parents, grands-parents, parrains et marraines, pour animer une équipe d'enfants.

6 réunions de préparation sur l'année.

Merci de votre aide !

Constance Barbé et Cédric Voisin

M. et / ou Mme ----- Téléphone : -----

Parent(s) de ----- En classe de -----

Mail : -----

Accepte(nt) d'être parent catéchiste CE2 CM1 CM2

Signature :

*Toutes les informations complémentaires seront dans le Livret du parent
de Saint Jean Bosco Notre-Dame des Jeunes sur www.marcq-institution.com
Mise en ligne début juillet 2020.*

Cette circulaire est à déposer à l'accueil de l'Institution
dans une enveloppe à votre nom

Tarifs de scolarité 2020 - 2021

La contribution des familles, la demi-pension et les frais annexes sont facturés :

- en octobre 2020 : facture du 1er trimestre 2020-2021
- en janvier 2021 : facture du 2ème trimestre 2020-2021
- en avril 2021 : facture du 3ème trimestre 2020-2021

Nous vous remercions d'attendre les instructions de l'Institution pour effectuer les règlements.

Contribution des familles

CONTRIBUTION DES FAMILLES	Ecole		Collège	Lycée
	Maternelle N.D. des jeunes	ECOLE Jean BOSCO	6 ^{ème} à 3 ^{ème}	2 ^o à T ^o
1er Trimestre	320 €	320 €	480 €	545 €
2 ^{ème} Trimestre	320 €	320 €	480 €	545 €
3 ^{ème} Trimestre	170 €	170 €	155 €	170 €
Total année * <small>* Hors contribution immobilière diocésaine</small>	810 €	810 €	1115 €	1260 €

Réduction sur la contribution des familles

10% pour le 3ème enfant inscrit, 20% pour le 4ème enfant inscrit (et les suivants)

CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE ET DONNS

Si vous souhaitez manifester votre solidarité envers les familles qui rencontreraient des difficultés financières, une contribution volontaire sera proposée aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres. Celle-ci fera l'objet d'un reçu et vous pourrez la déduire de vos impôts, dans la limite prévue par la réglementation fiscale.

DEMI PENSION (pour 4 repas par semaine)

L'abonnement trimestriel au restaurant est forfaitaire, les tarifs s'entendent d'une façon générale, indépendamment de la prestation spécifique propre à chaque unité pédagogique. Ils sont également fixés selon certaines dates de sorties scolaires qui peuvent être différentes suivant les contraintes (ex. examen) auxquelles l'établissement est soumis.

TRIMESTRES	ECOLE	ECOLE	COLLEGE	LYCEE	
	ND Des Jeunes	Jean BOSCO	de la 6e à la 3e	1 ^{ère} et 2 ^{nde}	TERMINALE
1er Trimestre	315 €	325 €	370 €	385 €	375 €
2e Trimestre	315 €	285 €	330 €	310 €	330 €
3e Trimestre	180 €	210 €	200 €	175 €	165 €
Total année	810 €	850 €	910 €	900 €	920 €
Repas exceptionnels	6.15 €	6.15 €	7.10 €	7.30 €	7.30 €

- Les tarifs tiennent compte des journées de stage en entreprise pour les lycéens.
- Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'absence maladie : une réduction sera effectuée à partir d'une semaine d'absence justifiée.
- La scolarité est due pour le trimestre entier.

Pour information : les frais annexes annuels (hors voyages scolaires)

2019 -2020

Les tarifs sont indicatifs. Ils sont revus chaque année suivant les coûts réels engagés et resteront stables

DESIGNATION	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE	LYCEE	Ainé
	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	famille
Tarif (APEL) 2020/2021					
<i>BDI - Conférences - Bibliothèque</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
<i>A.P.E.L. Nationale</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	12,00
Ci-dessous, POUR INFORMATION ☞ TARIF ANNEE SCOLAIRE 2019/2020					
<i>Ces tarifs sont indicatifs. Ils sont revus chaque trimestre suivant les coûts réels engagés et resteront stables</i>					
COTISATIONS					
<i>Enseignement Catholique</i>	66,00	81,00	120,00	120,00	
> <i>Dont cotisation solidarité immobilière</i>					
<i>Travaux Pratiques</i>			1,00	1,00	
FRAIS DIVERS					
<i>1ère carte d'identité Scolaire</i>		7,00	7,00	7,00	
<i>Frais de correspondance</i>	3,00	3,00	9,00	9,00	
<i>Frais Ecole Directe</i>	4,00	4,00	4,00	4,00	
<i>Camet de correspondance</i>			3,80	1,80	
<i>Multivues 6e</i>			3,30		
<i>Participation activités Sportives</i>			50,00	50,00	
<i>Forfait culturel</i>					
<i>CM2</i>		143,00			
<i>CM1</i>		70,00			
<i>CE2</i>		83,00			
<i>CE1</i>		36,00			
<i>CP</i>		50,00			
<i>Maternelle</i>	51,00				
<i>Etude Collège et lycée (3 jours/sem)</i>			2,50 € par jour	5,00 € par jour	
<i>Garderie du matin (par jour)</i>	1,50 € par jour				
<i>Garderie du soir (par jour)</i>	3,00 € par jour				
FOURNITURES SCOLAIRES					
<i>Fournitures de classe</i>	39,00	27,00			
<i>CAP MATHS CE2</i>		11,50			
<i>Fournitures pédagogiques</i>			27,00		
<i>Laboratoire</i>				40,00	
FRAIS D'EXAMENS					
<i>Terminales</i>				30,00	
<i>premières</i>				90,00	
<i>secondes</i>				21,00	
CATECHESE					
<i>Livre de catéchèse CM2/CM1/CE2</i>		14,85			
<i>Livre de catéchèse CE1</i>		3,90			
<i>Kit catéchèse 6e</i>			3,30		
<i>Profession de foi (5e)</i>			85,00		
<i>Intervention conférencier (4e)</i>			3,00		
SUIVANT OPTIONS					
<i>Classe Européenne ANGLAIS</i>			200,00	120,00	
<i>Classe Européenne ESPAGNOL</i>				120,00	
<i>Culturel</i>			0,00	50,00	
<i>BIA + Livre</i>			105,00		
<i>DUAL DIPLOMA</i>			1050,00	1280,00	
<i>Certification Voltaire</i>			4,00	4,00	
<i>Ecran et moi</i>			10,00		

Le règlement par prélèvement automatique

Nous vous proposons la possibilité d'un règlement trimestriel ou mensuel. Notre calendrier des facturations et des règlements se présentera comme suit :

Calendrier	Factures	Prélèvements
1 ^{er} trimestre	Le 15 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} Prélèvement forfaitaire le 10 octobre 2020 <u>Maternelle</u> : 80 € pour un externe – 130 € pour un DP <u>Primaire</u> : 100 € pour un externe - 150 € pour un DP <u>Collège</u> : 130 € pour un externe – 180 € pour un DP <u>Lycée</u> : 140 € pour un externe – 190 € pour un DP • solde de la facture 20/11/20 → 1^{ère} mensualité <i>ou totalité pour le prélèvement trimestriel</i> 20/12/20 → 2^{ème} mensualité
2 nd trimestre	Le 2 janvier 2021	<input type="checkbox"/> Règlement de la facture <ul style="list-style-type: none"> • 20/01/21 → 1^{ère} mensualité <i>ou totalité pour le prélèvement trimestriel</i> • 20/02/21 → 2^{ème} mensualité • 20/03/21 → 3^{ème} mensualité • 20/04/21 → 4^{ème} mensualité
3 ^{ème} trimestre	Le 3 mai 2021	<input type="checkbox"/> Règlement de la facture <ul style="list-style-type: none"> • 20/05/21 → 1^{ère} mensualité <i>ou totalité pour le prélèvement trimestriel</i> • 20/06/21 → 2^{ème} mensualité

LE REGLEMENT PAR CHEQUE OU ESPECES :

Le règlement par chèque (1 seul chèque par trimestre)

ATTENTION : Pour les élèves bénéficiant d'une bourse ou d'une aide à la demi-pension, nous préconisons un règlement par chèque(s) ou espèces, afin de déduire ces différentes aides de la facture trimestrielle. Merci de contacter Mme MEULEBROUCK au 03 20 65 92 32 avant de procéder au règlement.

IMPORTANT

Pour les familles séparées ou divorcées qui présentent des particularités au niveau de la facturation (exemple : 50% pour chaque parent), merci de nous préciser par courrier, **signé des deux parents**, les différentes conditions et de nous joindre un acte de divorce justifiant votre demande. Ce courrier doit être fait **chaque année**.

Contributions volontaires

OBJET : CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Chers parents,

Comme vous le savez, nous portons le souci de maintenir des tarifs de scolarité accessibles au plus grand nombre afin qu'aucun enfant ne puisse renoncer à entrer à Marcq Institution ou soit obligé de le quitter pour des questions financières. Nous souhaitons qu'il nous soit toujours possible d'agir ainsi.

Il est de notre responsabilité de vous faire savoir qu'un certain nombre de familles connaissent des difficultés pour acquitter les frais de scolarité de leurs enfants. Nous y sommes toujours attentifs et cherchons à les aider. Ainsi, **l'année dernière, grâce à votre générosité, nous avons pu constituer une réserve complémentaire de solidarité de 22 870 € qui nous a permis de répondre favorablement aux 56 demandes d'aide ou de réduction qui nous ont été transmises.**

Nous avons décidé cette année encore, forts de votre confiance et de votre attachement à l'établissement, de nous adresser directement à vous afin que tous ceux qui le peuvent puissent verser une contribution volontaire qui sera transcrite sur les bordereaux des 2e et 3e trimestres. Un reçu fiscal sera adressé en fin d'année, il permettra de déduire ces sommes de vos impôts, dans les limites autorisées par l'administration.

«Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières», nous sommes convaincus que, vous répondrez nombreux et avec générosité à notre appel. Nous vous remercions de nous retourner le talon ci-joint dûment complété et signé.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

M. LE DIAGON
Directeur

✂-----
EN CAS D'ACCORD, TALON A NOUS RENVOYER (facturation sur l'année 2021)

Mme – M _____, parents de _____, classe _____, s'engagent à verser une contribution volontaire:

sur le bordereau du 2e trimestre 2020/2021

20€ 30€
 50€ 100€ €

sur le bordereau du 3e trimestre 2020/2021

20€ 30€
 50€ 100€ €

Cocher les cases correspondant à votre choix. Cette contribution sera facturée 1 seule fois par famille.

A _____, le _____

Signature :

Cette circulaire est à déposer à l'accueil de l'Institution dans une enveloppe à votre nom

Notice d'information relative aux assurances des risques scolaires



Nous avons le plaisir de vous communiquer les garanties 2020/2021 dans le cadre du contrat souscrit par l'Institution pour l'ensemble de ses élèves. La période de garantie s'exerce du jour de la rentrée scolaire 2020/2021 jusqu'à la veille de la rentrée suivante 24h/24h, 365j/365j.



Nous vous rappelons certains points forts des garanties suivantes :

- plafond de remboursement par dent : 1000 €
- plafond de remboursement « frais de remise à niveau scolaire » : 50 € par jour au-delà de 15 jours d'absence pour accident,
- bris ou perte de lunettes : 750 €

Résumé des garanties de l'assurance « individuelle Accident » des élèves :

Garanties	Garanties 2020 / 2021
<u>Invalidité permanente totale</u>	
De 0 à 50 %	100 000 €
Au-delà de 51 %	200 000€
<u>Décès</u>	
Capital	4 000 €
<u>Frais de traitement (*)</u>	
Pour l'ensemble des frais	15 500 €
<u>Avec limitation pour :</u>	
Prothèses auditives	750 € / appareil
 Bris ou perte de lunettes	750 €
 Frais de remplacement de dents définitives, de 1ère acquisition, de réparation ou de remplacement de prothèses orthodontiques : - plafond par dent	1000 €
Frais de recherche et de secours	5000€
Frais de remise à niveau scolaire :	3 000 €
- Franchise	15 jours
- Plafond par jour	50 €

(*) médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, de laboratoire et de rééducation fonctionnelle, de 1ère acquisition de toute prothèse, de remplacement ou de réparation de prothèses dentaires, d'articles d'optique ou d'acoustique médicale, de séjour, transport, recherche et secours, rapatriement, remise à niveau et lit d'accompagnement.

L'indemnisation intervient, à défaut ou en complément des indemnités pouvant être versées par la Sécurité Sociale et des éventuels organismes complémentaires auxquels vous adhérez.

ASSISTANCE : ASSISTEUR AXA ASSISTANCE

Les prestations sont acquises aux élèves et accompagnateurs lors de déplacements, voyages dans le monde entier pendant la période scolaire ou extra-scolaire (pour la période extra-scolaire, seules sont garanties les activités ayant trait à la vie scolaire).

Contactez AXA ASSISTANCE

L'action d'AXA Assistance se déclenche par simple appel téléphonique, jour et nuit, 24 heures sur 24
au 01 55 92 26 92 depuis la France
33 1 55 92 26 92 depuis l'étranger
Télécopie : (33) 1 55 92 40 50

RESPONSABILITE CIVILE DE L'ELEVE

La garantie responsabilité civile de l'élève est exclue, celle-ci étant prévue dans le contrat Multirisque habitation souscrit par les parents.

**Que faire en cas
d'accident ?**

**👉 Prévenir Marcq Institution qui nous
transmettra la déclaration d'accident.**



Si votre enfant est blessé, joindre un certificat médical décrivant précisément les dommages corporels.

Dès réception, **LA FLANDRE ASSURANCES** vous contactera personnellement afin de régler le dossier au mieux de vos intérêts ; n'hésitez pas à l'interroger également :

LA FLANDRE ASSURANCES

53 Avenue de Flandre

BP 5009

59705 MARCQ EN BAROEUL CEDEX

Tél 03 20 65 92 12 – fax 03 20 65 92 13

E-mail : info@la-flandre.fr

Le présent document n'est qu'un résumé des conditions du contrat d'assurance n° 10508100504, souscrit auprès de la compagnie AXA France IARD. Il ne peut engager la Compagnie en dehors des limites et conditions de ce contrat. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la FLANDRE. Réf : Juin 2020/MC/MB

Demande d'inscription aux transports scolaires

RENTÉE 2020-2021

VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

ÉLÈVES DOMICILIÉS DANS LE NORD



DEMANDE DE CARTE

Transporter vos enfants dans les meilleures conditions et soutenir votre pouvoir d'achat sont des priorités de la Région. Ainsi, dès la rentrée 2020, la Région met en place la gratuité des transports scolaires à nos 212 000 élèves et familles des Hauts-de-France.

Les conditions pour bénéficier de cette gratuité sont communes aux 5 départements de la Région Hauts-de-France. Les modalités peuvent toutefois être différentes afin de tenir compte des particularités de chacun de nos territoires.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA GRATUITÉ ?

Les élèves du Nord, qu'ils soient externes, demi-pensionnaires ou internes, doivent :

- résider dans le Nord,
- ne pas être à la fois domiciliés et scolarisés au sein d'une de ces agglomérations : Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Maubeuge et Valenciennes (liste des communes consultable sur le site transports.hautsdefrance.fr),
- être scolarisés de la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires dans un établissement public ou privé du premier ou second degré sous contrat avec l'Etat,
- avoir une distance supérieure ou égale à 3 km à parcourir entre leur domicile et leur établissement scolaire,
- pouvoir se rendre à leur établissement scolaire par les transports en commun existants.

En cas d'absence de transport régional ou s'il ne correspond pas aux horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement, une aide individuelle au transport pourra être proposée, sous certaines conditions, par la Région Hauts-de-France.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter et télécharger le règlement régional des transports scolaires sur le site transports.hautsdefrance.fr.



COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription au transport scolaire est obligatoire. Elle doit être faite :

- en priorité par internet sur le site transports.hautsdefrance.fr. Simple et rapide, l'inscription prend moins de 5 minutes ;
- ou, en retournant le formulaire téléchargeable sur le site transports.hautsdefrance.fr, dûment complété et signé.



QUELLES SONT LES MODALITÉS POUR ACCÉDER AUX TRANSPORTS SCOLAIRES ?

Si l'inscription de votre enfant est accordée, le document attestant la prise en charge de ses frais de transport sera :

- disponible sur internet et/ou vous sera adressé par voie postale,
- à valider auprès des réseaux de transport concernés (en agence, par correspondance ou directement sur leur site internet si ce service est proposé).



Si la situation de votre enfant ne répond pas aux conditions déterminées par la Région, vous pouvez vous rapprocher directement des transporteurs afin de prendre connaissance des abonnements proposés.

VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Contactez la Région Hauts-de-France :

- par téléphone : 03.74.27.50.00,
- par mail via notre formulaire de contact : <https://transports.hautsdefrance.fr/contact/>



APEL



ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE
SAINT JEAN BOSCO NOTRE-DAME DES JEUNES



Chers parents,

Bienvenue à l'école Saint Jean Bosco Notre-Dame des jeunes !

L'APEL, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui mettent au service de l'école leurs compétences, talents, enthousiasme :

- En participant à la vie et à l'animation de l'école (Pique-nique de rentrée, soirées conviviales, Marché de Noël, Carnaval, Vente de bonbons, Fête de l'école...)
- En soutenant financièrement l'achat de jeux et/ou matériel pédagogique, des sorties scolaires, le concours d'intervenants extérieurs, etc.
- En informant les parents d'élèves par le biais notamment du journal de l'école et du site internet.
- En représentant l'ensemble des parents auprès de l'équipe enseignante, de l'OGEC, des pouvoirs publics.

Toutes les actions menées par l'APEL Saint Jean Bosco Notre dame des jeunes ne sont cependant réalisables qu'avec le soutien de TOUS LES PARENTS, l'investissement de chacun se faisant à la hauteur de ses envies et disponibilités. Vous pourrez vous investir dans les projets de l'école de vos enfants à nos côtés. Rejoignez-nous ! **Vous trouverez le formulaire d'engagement ci-joint à nous retourner complété.**

Cordialement,

Fatah Rezzai, président, pour l'APEL.

A vos agendas :

Retrouvez ici les premières dates à retenir

Dimanche 27 septembre : Messe + Pique-nique de rentrée

Vendredi 25 septembre (matin, 8h30) : Assemblée générale APEL primaire

Samedi 21 novembre : Marché de Noël



ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE
SAINT JEAN BOSCO NOTRE-DAME DES JEUNES



Chers parents,

Vous êtes invités à l'Assemblée générale de votre APEL
Ecole Saint Jean Bosco Notre dame des jeunes

Vendredi 25 septembre 2019 de 8h30 à 10h

Nous procéderons au renouvellement partiel du Conseil d'Administration, constitué de 15 parents d'élèves bénévoles, élus chaque année par les adhérents. Si vous souhaitez **présenter votre candidature**, nous vous invitons à nous remettre le talon ci-dessous avant le 20 septembre 2020.

Nous répondons à toutes vos questions : contact@netbosco.org

**CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
APEL SAINT JEAN BOSCO NOTRE DAME DES JEUNES**

A déposer dans la boîte aux lettres APEL ou à envoyer à APEL Saint Jean Bosco Notre dame des jeunes -170 rue du collège – 59700 Marcq-en-Baroeul, avant le le 20 septembre 2020.

NOM PRENOM

N° de téléphone E-mail:

Nombre d'enfants dont à Marcq Institution

Date et signature :

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT 2020-2021 AUX COMMISSIONS APEL DE L'ÉCOLE SAINT JEAN BOSCO NOTRE DAME DES JEUNES

Vous souhaitez vous investir dans les projets de l'école de vos enfants et contribuer, aux côtés de l'équipe pédagogique, à leur épanouissement en tant qu'élèves, tout cela dans une ambiance chaleureuse, prenez part à l'une des **8 commissions** qui composent l'APEL.

Formulaire à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres APEL ou à envoyer à APEL Saint Jean Bosco Notre dame des jeunes – 170 rue du collège – 59700 Marcq-en-Baroeul.

NOM PRENOM

N° de téléphone E-mail:

Parent de (uniquement enfants scolarisés à Saint Jean Bosco Notre dame des jeunes):

Nom Prénom Classe

Nom Prénom Classe

Nom Prénom Classe

Souhaite prendre part à la (aux) commission(s) :

Accueil et découvertes : *Organisation de temps de rencontres, d'échanges entre parents. L'objectif étant de faire connaissance avec d'autres parents, dans l'enceinte de l'école ou en dehors.*

Animation : *Commission dynamique en charge de 3 événements festifs : le pique-nique de rentrée, la soirée conviviale (qui réunit parents et équipe enseignante), la fête de l'école. Réunions en soirée.*

Bibliothèque : *Permanences animées par des parents (ou grands-parents !). Accueil, orientation des enfants dans leurs choix de lecture, gestion des ouvrages. Engagement en demi-journée tous les 15 jours.*

Communication : *Informers les familles sur les activités/événements scolaires et partager toute information utile : animation du site Internet, Journal de l'école, mailings... Possibilité de Home-office.*

Marché de Noël : *Organisation d'ateliers de confection d'objets sur le temps scolaire et/ou hors temps scolaire. Tenue d'un stand de vente. De septembre à fin novembre.*

Parents correspondants : *Parents référents (2 par classe) : rôle d'interface privilégié entre l'enseignant et les autres parents en cas de besoin (aide pour des ateliers, pour des sorties de classe...). Participation à l'organisation d'événements sur le temps scolaire (St Nicolas, Carnaval, Goûter de fin d'année).*

Restauration : *Participation aux réunions « Menus » avec le prestataire (environ 4 par an) et organisation d'animations à thèmes dans les cantines maternelle et primaire. Essentiellement sur le temps scolaire.*

Sécurité : *Commission commune Apel secondaire. Travail sur l'amélioration de la sécurité aux abords et dans l'Institution. 3 à 4 réunions par an, en soirée. Organisation d'opérations sécurité auprès des enfants.*

MERCI pour votre participation, un membre de l'APEL vous contactera rapidement.

Pour tout complément d'information : contact@netbosco.org

APEL : Covoiturage

PARTAGEZ LES TRAJETS DES ENFANTS !

en voiture

à pied

en bus...



Pour vous,
nous avons choisi
le service









Cmabulle.fr

Rejoignez notre « BOURSE AUX CONDUITES » !

C'est quoi ?

C'est la liste des parents de l'établissement, du club... qui recherchent d'autres parents, habitent près de chez vous et font les mêmes trajets que vous aux mêmes horaires.

- 1 Téléchargez gratuitement l'application mobile Cmabulle et créez votre compte.
- 2 Ajoutez vos enfants et sélectionnez leurs activités.
- 3 Vous accédez à la « Bourse aux conduites ». Vous êtes libre de contacter les autres parents, de vous rencontrer et de vous organiser !

Témoignage de parent Cmabulle

« On s'est organisé avec une famille qui n'habite pas très loin. Je connaissais déjà cette personne mais je ne savais pas qu'elle recherchait aussi d'autres familles. On s'est donné rendez-vous et on s'est rencontré. On fait tous les trajets à pied. »

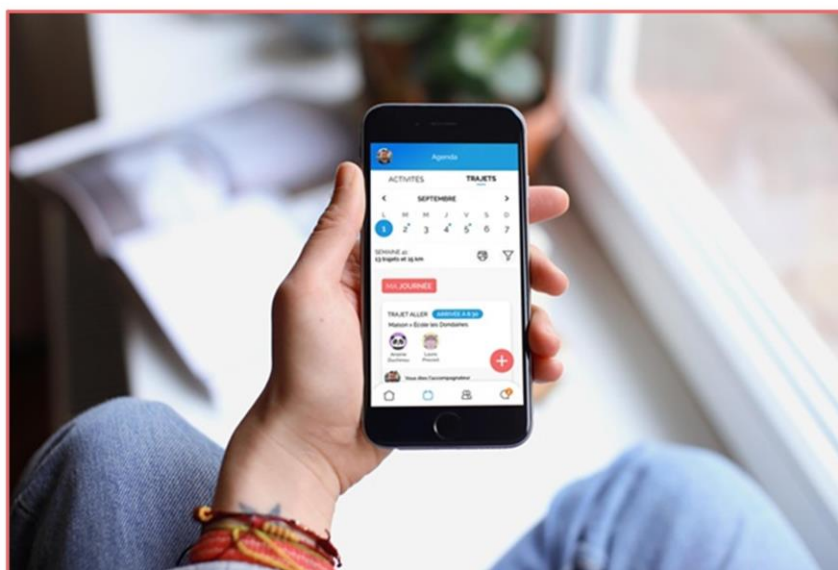
www.cmabulle.fr

30



LA NOUVELLE APPLICATION CMABULLE LANCEMENT A LA RENTREE 2020

- ✓ UN NOUVEAU PARCOURS UTILISATEUR
pour un usage optimal de l'appli Cmabulle
- ✓ DES NOUVEAUX SERVICES
pour répondre à la demande des familles : un agenda de vos trajets quotidiens,
la possibilité de créer des groupes de familles et des groupes d'activités...
- ✓ UN NOUVEAU DESIGN
pour une appli family friendly* !



Partagez les trajets quotidiens de vos enfants !

Gagnez du temps, de la "zénitude", faites des économies, créez de nouvelles relations et amitiés, et préserver (un peu) la planète...

* utile aux familles

CHARTRE DE L'INFIRMERIE

Maternelle-Elémentaire-Collège-Lycée

L'infirmier est un lieu d'accueil, d'écoute, de consultation et de premiers soins. Elle répond au double objectif de dispenser dans les meilleurs délais les soins et le réconfort dont les élèves peuvent avoir besoin.

ACCUEIL

Les élèves n'ont accès à l'infirmier qu'en présence de l'infirmière aux horaires suivants :

Lundi : 7h30-18h15 **Mardi, jeudi et vendredi** : 7h30-18h **Mercredi** : 7h30-13h30 **Samedi** : 7h30-12h30

L'infirmier accueille les élèves du collège de 9h45 à 13h15 et de 15h05 à la fin des cours. En dehors de ces horaires, **seules les urgences sont prises en charge.**

Afin de ne pas perturber les cours, il est recommandé (sauf urgence) de se rendre à l'infirmier aux moments libres : récréations, fin des cours.

Un élève ne peut quitter un cours qu'en cas de nécessité absolue, avec validation préalable de l'enseignant (signature dans le carnet de correspondance) et accompagné par un camarade.

Les parents sont prévenus dès qu'un problème majeur de santé apparaît. Ils doivent alors venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais.

L'élève doit arriver à l'école en état de suivre les cours. Les maladies et accidents survenus en dehors de l'établissement doivent être traités par les parents. Si ce n'est pas le cas, les parents seront contactés et il leur sera demandé de venir récupérer l'élève.

MEDICAMENTS

Les seuls médicaments détenus à l'infirmier sont ceux autorisés par une prescription médicale nominative et datant de moins de 6 mois ou par un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Les élèves ne sont pas autorisés à détenir des médicaments et l'automédication n'est pas autorisée.

Tous les traitements temporaires devront être déposés à l'infirmier accompagnés de la prescription médicale et d'une autorisation parentale.

L'infirmière n'est en aucun cas autorisée à donner des médicaments sans prescription médicale, ceci concerne aussi les médicaments qui se vendent sans ordonnance en officine comme le DOLIPRANE, le SPASFON et la LYSOPAINE.

PROTCOLE

Il est fortement conseillé aux élèves présentant un trouble de santé de se faire connaître rapidement auprès de Mme PRIEUR afin de mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec un PU (Protocole d'Urgence) ou un PPS (Plan Personnalisé de Scolarité) suivant la pathologie et/ou le handicap.

Tous ces protocoles et les médicaments concernés doivent être obligatoirement renouvelés à chaque rentrée scolaire. En cas de non renouvellement, le PAI sera invalide et ne pourra pas être appliqué, aucun médicament ne sera conservé et surtout administré. En cas de problème, l'infirmier fera appel aux services d'urgence et n'appliquera que les consignes données par le médecin du SAMU. Si le protocole n'est plus nécessaire, il suffit simplement aux parents de l'indiquer par écrit.

Pour les élèves présentant une allergie/intolérance alimentaire nécessitant un panier-repas, la présentation d'un certificat médical à chaque rentrée scolaire est obligatoire.

Les élèves présentant des troubles de l'apprentissage peuvent aussi bénéficier d'un projet personnalisé comme un PPRE (Programme Personnalisé de Réussites Educatives) ou PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), contacter Mme ZJAWIONY pour plus de renseignements.

ACCIDENTS

Les déclarations d'accidents sont faites à l'infirmier après consultation d'un médecin pour la constatation des lésions et sur présentation du compte-rendu médical dans les 5 jours.

MALADIES CONTAGIEUSES

Toute maladie contagieuse doit être systématiquement signalée par les parents à l'infirmier.

CONTACT

Ligne directe : 03 20 65 92 38

Mail : infirmier@marcq-institution.com

MEMENTO 2020 - 2021 – ECOLE - COLLÈGE - LYCÉE – MARCQ INSTITUTION

RENTREES

Niveaux	RENTREES	À noter
Ecole		
PS	Mar 01/09 à partir de 10h *	Accueil des nouveaux élèves de maternelle le
MS	Mar 01/09 à 09h30	Lundi 31 Août de 14h à 15h30 dans les classes
GS	Mar 01/09 à 09h	* pour la rentrée des PS voir le détail page 6 du Livret des parents de l'école à télécharger sur notre site
Site		
CP CE1	Mar 01/09 à 09h15	Lun 31/08 accueil nouveaux élèves CP à 14h
SJB		Lun 31/08 accueil nouveaux élèves CE à 15h30
CM1 CE2	Mar 01/09 à 09h	Lun 31/08 accueil nouveaux élèves CE CM à 15h30
CM2	Mar 01/09 à 08h45	Lun 31/08 accueil nouveaux élèves CM à 15h30
Collège et		
6°	Mar 01/09 : de 9h30 à 16h30 Le repas du midi est offert	Les élèves de 6ème de l'avenue Poincaré sont attendus au 170 rue du collège et seront reçus par les professeurs principaux. Retour à l'annexe par bus.
Av. Poincaré	Mar 01/09 : de 14h30 à 16h	
Lycée		
2°	Mar 01/09 : de 08h45 à 15h30	Restauration le midi pour les Secondes
1°	Mar 01/09 : de 13h30 à 16h	
T°	Mar 01/09 : de 08h30 à 12h	

REUNIONS PARENTS ECOLE – COLLÈGE – LYCÉE

	Réunions parents-professeurs	Réunions de parents
Mat.	Mar 06/10 à 18h30	-
Elém.	Mar 29/09 à 18h30	CM2 : Jeu 15/10 à 19h30 information sur les inscriptions en 6ème Mar 25/05 : 19h30 réunion présentation de la 6ème
6èmes	Jeu 17/09 à 18h30	
5èmes	Lun 21/09 à 18h30	Mar 10/11 à 20h : information sur la profession de foi N°1 Mar 13/04 à 20h : réunion profession de foi N°2
4èmes	Ven 11/09 à 18h30	-
3èmes	Lun 14/09 à 18h30	Jeu 05/11 20h : orientation et filières lycée
2ndes	Jeu 08/10 à 18h30 (en classe)	Mar 08/09 à 20h : les enjeux de la classe de 2° (Scalbert) Mar 12/01 à 20h : s'orienter après la seconde (Scalbert)
1ères	Mar 15/09 à 18h30 (en salle Scalbert)	
Ter.	Mar 22/09 à 18h30 (en classe)	Jeu 10/09 : les enjeux de l'année de T ^{er} à 20h (Scalbert) Jeu 14/01 à 20h : orientation Post-bac - ParcoursSup

HORAIRES JOURNALIERS

	MATIN	Pause du midi	APRES MIDI	FIN
Maternelle	Garderie de 7h30 à 8h30 Accueil de 8h30 à 8h40 Cours de 8h40 à 11h45	11h45 à 13h30	Accueil à 13h20 13h30 à 16h30	Garderie de 16h40 à 18h
Elémentaire	Accueil à 7h30 Cours à 8h45	12h00 à 13h30	Retour à partir de 13h Cours à 13h30	Cours 16h30 Etudes jusque 17h45
Collège	Cours à 7h55	11h55 à 13h15	Retour à 13h10 Cours à 13h15	Fin des cours à 17h15
Lycée	Cours à 8h15	12h15 à 13h35	Cours à 13h05 ou 13h35	Fin des cours à 17h35 ou 18h05 Etudes jusque 19h

DATES DES VACANCES 2020 – 2021 ZONE B

	NDJ / SJB	COLLEGE	LYCEE
TOUSSAINT		Du vendredi 16/10 soir au lundi 02/11 matin	
NOËL		Du vendredi 18/12 au soir au lundi 04/01 matin	
HIVER		Du vendredi 19/02 au soir au lundi 08/03 matin	
PAQUES		Du vendredi 23/04 au soir au lundi 10/05 matin	



Assemblée générale de l'APEL Collège-Lycée le samedi 12 septembre à partir de 10h
Assemblée générale de l'APEL l'école : le vendredi 25 septembre à 8h30

Portes ouvertes du collège et du lycée le samedi 26 septembre de 9h à 11h30 au 170 rue du collège et au 145 avenue Poincaré

Messes de rentrée :

Ecole : Dim 27/09 à 11h et pique-nique de l'APEL dans la partie école

Collège : 6° - 5° samedi 26/09 en Grande chapelle à 18h

4° - 3° dimanche 27/09 en Grande chapelle à 18h puis soirée pizza

Lycée : Mardi 29/09 à 11h20 en Grande chapelle

Célébrations de 5ème

Le Mar 24/11 20h00 : remise de la Bible (5èmes - à l'église du Sacré Cœur)

Le Mar 02/02 20h00 : remise de la Lumière (5èmes - à l'église du Sacré Cœur)

ATTENTION CYCLISTES !

Port du gilet jaune et du casque pour tous toute l'année scolaire

Port du gilet jaune fortement conseillé pour les trottinettes

Les gilets sont offerts par les APEL

